

MIS A JOUR LE 1/07/2017



LABEL JEUNES

Contexte :

La Ligue Grand Est de Football et ses districts entrent dans la troisième année de diffusion du label jeune. Cette action fédérale vise à améliorer la structuration des clubs tant au niveau sportif, éducatif et administratif. Elle fait appel à la mobilisation des référents techniques et administratifs des clubs. Elle revêt un caractère facultatif; néanmoins l'objectif est que chaque structure puisse, a minima, s'auto évaluer grâce à l'application d'autodiagnostic. La remise du label aux clubs est conditionnée au dépôt d'un dossier complet sur la plateforme Foot club (description ci-dessous). Des récompenses sont prévues par niveau de label (Elite-Excellence-Espoir). Ce label remplace et prend la place du label école de football.

Déploiement pour les clubs ayant une équipe Séniors en R3 et inférieur en 2017 / 2018

Les visites des clubs de R3 et inférieur sont organisées par la commission départementale CMCJ / Label Jeunes et leur labellisation sera proposée à la commission régionale après le 1^{er} trimestre 2018 (**Dépôt des candidatures possible avant le 10 décembre 2017**).

Protocole

Le Label Jeunes FFF est accessible à tous les clubs, groupements de clubs et entente (**information ci-dessous**) qui respectent le périmètre proposé, quel que soit leur niveau de compétition.

A partir de cette saison : Prise en compte des équipes engagées en entente à partir de la catégorie U12-U13, à condition que les effectifs du club évalué sur les catégories concernées soient supérieurs ou égaux aux effectifs nécessaires à la participation aux rencontres (8 joueurs pour le foot à 8 et 11 joueurs pour le foot à 11). Directive DTN = 11 joueurs pour le foot à 8 et 15 joueurs pour le foot à 11

Pour postuler, les clubs doivent impérativement respecter les critères incontournables (tableau page 2) dudit niveau puis atteindre le minimum de points requis sur chacun des 4 projets pour l'obtention.

LABEL JEUNES		Critères Incontournables Minimum		
PROJET ASSOCIATIF	Avoir N° Agrément Code du Sport Buts à 11 et à 8 fixés au sol Afficher : organigramme du Club, règlement intérieur, diplômes éducateurs et les n° d'urgence.	Espoir 50 pts	Excellence 60 pts	Elite 70 pts
	Nb Joueurs minimum U6 à U9	10	20	20
	Nb Joueurs minimum U10 à U11	10	20	20
	Nb Joueurs minimum U12 à U13	10	20	20
	Nb Joueurs minimum U14 à U19	0	30	45
PROJET SPORTIF		Espoir 50 pts	Excellence 70 pts	Elite 80 pts
	Nb Equipes U13	1	2	2
	Nb Equipes U15 (11)	0	1	1
	Nb Equipes U17 (11)	0	1	1
	Nb Equipes U19 (11)	0		1
	Nb Equipes U6F à U9F	1	1	1
	Nb Equipes U10F à U13F		1	1
Nb Equipes U14F à U19F à 11 ou réduit	0	0	1	
PROJET EDUCATIF		Espoir 70 pts	Excellence 70 pts	Elite 70 pts
	S'engager officiellement dans le programme éducatif fédéral	✓	✓	✓
	Rendre visible la charte d'engagement signée au sein du Club	✓	✓	✓
	Assurer le relais de l'ensemble des messages fédéraux	✓	✓	✓
	Diffuser les messages correspondant aux campagnes médicales diligentées par la commission Fédéral Médicale	✓	✓	✓
PROJET ENCADREMENT et FORMATION		Espoir 50 pts	Excellence 70 pts	Elite 80 pts
		Diplôme ou attestation		
	1 référent Arbitre identifié	✓	✓	✓
	1 référent Sécurité identifié	✓	✓	✓
	1 référent Football Féminin identifié	✓	✓	✓
	1 référent éducatif identifié, certifié et titulaire ou inscrit à la formation pour la saison en cours	Modules PA et PS	CFF4	CFF4
	1 responsable Jeune identifié, certifié et titulaire au minimum (ou équivalent)	CFF1 CFF2	BMF	BEF
	Encadrement U6 - U7 ou équivalence	Module U6-U7	Module U6-U7	Module U6-U7
	Encadrement U8 - U9 ou équivalence	Module U8 - U9	CFF1	CFF1
	Encadrement U10 - U11 ou équivalence	Module U10 - U11	CFF1	CFF1
	Encadrement U12 - U13 ou équivalence	Module U12 - U13	CFF2	CFF2
	Encadrement U14 - U15 ou équivalence		CFF2	BMF
	Encadrement U16 - U17 ou équivalence		CFF3	BMF
	Encadrement U18 - U19 ou équivalence		CFF3	BMF
	Formaliser un plan de formation de son encadrement, à savoir dirigeants, éducateurs, arbitres et salariés, dans le respect du formalisme proposé par les organes de contrôle	✓	✓	✓

Engagement Programme Educatif Fédéral

Modalités d'inscription au "PEF" :

- ✓ Etape 1 : Inscrire son club, via "Footclubs", en cochant la case "demandé" (Onglet "Identité Club")
- ✓ Etape 2 : Identifier un référent éducatif au sein du club (Renseigner ses coordonnées dans "Footclubs")
- ✓ Etape 3 : Participer à la réunion d'information organisée par le District
- ✓ Etape 4 : Récupérer le kit pédagogique (1 classeur + 1 affiche + des Incollables du Foot) auprès du District

Faire l'autodiagnostic de son club

Débloquer le compte du responsable Label Jeunes du club pour avoir accès à la saisie des informations pour faire l'autodiagnostic :

Le club doit désigner un responsable Label Jeunes. Seul le correspondant Footclubs peut intervenir sur ce menu :

- ✓ Aller dans Footclubs ; menu « organisation » ; ensuite menu « utilisateurs Footclubs », ensuite choisir l'utilisateur identifié dans le menu avec les noms des dirigeants, ensuite cocher le cas projet club dans les accès de la personne identifiée.
- ✓ A partir de cet instant cet utilisateur aura le menu « projet club » dans son menu et pourra accéder à l'autodiagnostic (CF fichier Annexe « explication Projet Club Autodiagnostique ») et à la candidature (CF fichier Annexe « explication Projet Club Candidature »)

The screenshot shows the 'Utilisateurs Footclubs' management interface. The user 'Claude DEHERSEMAN' is selected. The 'Projet Club' checkbox is checked, indicated by a red arrow. Below the user details, there is a table with columns for 'Libre / Senior', 'Dieuze', and 'Compétition / Niveau'. The table contains the following rows:

Libre / Senior	Dieuze	Compétition / Niveau
<input checked="" type="checkbox"/>	Dieuze Fc 1	Seniors Première Division
<input checked="" type="checkbox"/>	Dieuze Fc 2	Seniors Troisième Division
<input checked="" type="checkbox"/>	Dieuze Fc 3	Seniors Quatrième Division
<input checked="" type="checkbox"/>	Dieuze U19 - U18	Moselle U19
<input checked="" type="checkbox"/>	Dieuze Fc 1	Moselle U17
<input checked="" type="checkbox"/>	Dieuze Fc 1	Moselle U15
<input checked="" type="checkbox"/>	Dieuze Fc 1	Moselle U13 Promotion
<input checked="" type="checkbox"/>	Dieuze Fc 2	Moselle U13 Promotion
<input checked="" type="checkbox"/>	Dieuze Fc 1	Moselle Loisirs Veterans
<input type="checkbox"/>	Dieuze Fc 1	U13/U15F Interdistricts

1^{ère} étape : Documents à envoyer au préalable au district pour déclencher la visite

- Fichier « autodiagnostic » présentant des résultats proches de la labellisation.
- Organigramme complet du club – **exemple page 6.**
- Organigramme technique avec diplôme et attestation (validé par une licence technique (BEF, BMF), d'éducateur Fédéral (CFF) ou animateur (Module)) - **exemple page 7.**
- Calendrier des actions du Programme Educatif Fédéral (PEF) : minimum 1 action par thématique
 - ✓ Identifié le(a) référent(e) du PEF sur le site.
- Le plan de formation de l'encadrement du club.

Une fois la première étape validée, la commission CMCI / Label Jeunes contacte le club pour lui signifier si le club sera visité ou pas.

2^{ème} étape : Visite du club

Le club doit apporter les documents ci-dessous le jour de la visite :

Organigramme fonctionnel complet du club (déjà transmis 1 ^{ère} étape)
Organigramme technique avec diplôme et attestation (déjà transmis 1 ^{ère} étape)
Documents illustrant la mise en place de Journée Portes Ouvertes
Documents illustrant la mise en place d'actions d'intégration des parents
Documents illustrant la mise en place d'opérations festives (hors animations sportives)
Programme prévisionnel des activités proposées aux jeunes
Calendrier des réunions de l'équipe technique programmées sur la saison
Calendrier des actions éducatives programmées sur la saison
Des extraits d'ordre du jour justifiant l'inscription du programme éducatif dans les diverses réunions du club
Calendrier des actions du Programme Educatif Fédéral (PEF) : minimum 1 action par thématique (déjà transmis 1 ^{ère} étape)
La fiche action de toutes les actions présentées dans le cadre du programme éducatif (1 par thématique)
Tout document justifiant l'activation des médias (communiqués, dossier de presse) pour la promotion de ses actions éducatives
Le plan de formation de l'encadrement du club (déjà transmis 1 ^{ère} étape)

Au cours de cette visite, la commission CMCJ / Label Jeunes échange avec le club (référent(e) Label Jeunes, Président et responsable technique) avec la base du fichier « autodiagnostic » ainsi que de l'ensemble des documents transmis et observe une ou plusieurs séances d'entraînement pour le Label Jeunes concerné.

Après la visite, le club peut ou pas postuler au Label Jeunes en déposant sa candidature officielle via Footclub.

Renseignements

Thierry GRANDJEAN, CDFA au 06 28 09 05 42 ou

par mail à tgrandjean@meuse.fff.fr

Organigramme fonctionnel



Organigramme technique

